



Précision de l'aire de répartition du necture tacheté et de 6 espèces de poissons d'eau douce dans le sud du Québec

Jean-François Desroches et Isabelle Picard

Volume 136, numéro 3, été 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1009244ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1009244ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Société Provancher d'histoire naturelle du Canada

ISSN

0028-0798 (imprimé)

1929-3208 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Desroches, J.-F. & Picard, I. (2012). Précision de l'aire de répartition du necture tacheté et de 6 espèces de poissons d'eau douce dans le sud du Québec. *Le Naturaliste canadien*, 136(3), 80–87. <https://doi.org/10.7202/1009244ar>

Résumé de l'article

Les auteurs présentent des données d'inventaire ichthyologique qui précisent l'aire de répartition du necture tacheté, un amphibien totalement aquatique, et de 6 espèces de poissons d'eau douce dans le sud du Québec, majoritairement dans le bassin versant de la rivière Saint-François en Estrie. Les données concernant ces mentions sont présentées en détail avec des explications pertinentes.

Précision de l'aire de répartition du necture tacheté et de 6 espèces de poissons d'eau douce dans le sud du Québec

Jean-François Desroches et Isabelle Picard

Résumé

Les auteurs présentent des données d'inventaire ichtyologique qui précisent l'aire de répartition du necture tacheté, un amphibien totalement aquatique, et de 6 espèces de poissons d'eau douce dans le sud du Québec, majoritairement dans le bassin versant de la rivière Saint-François en Estrie. Les données concernant ces mentions sont présentées en détail avec des explications pertinentes.

MOTS CLÉS : *Necturus*, *Moxostoma*, ménés, *Notropis*, *Pimephales*

Introduction

Le Québec est un vaste territoire dont une importante partie de la superficie est couverte ou sillonnée par l'eau douce. On y dénombre actuellement 118 espèces de poissons d'eau douce, dont une importante partie est constituée d'espèces peu recherchées par les gestionnaires de la faune. Bien que certaines régions du sud du Québec aient été plus systématiquement inventoriées par le passé, notamment les régions de Gatineau, de Montréal et de la Montérégie de même que le corridor fluvial (p. ex.: McAllister et Coad, 1974; Mongeau et collab., 1974; Mongeau, 1979a, 1979b; Mongeau et collab., 1979; La Violette et collab., 2003), de vastes étendues sont encore peu connues en ce qui a trait à la faune ichtyologique non exploitée. En ce sens, beaucoup de découvertes restent à faire quant à la répartition géographique et l'abondance relative de la majorité des espèces, comme en témoignent certaines extensions d'aire importantes ou nouvelles mentions réalisées depuis une quinzaine d'années (Richard, 1996; Martel et Richard, 1998; Renaud et De Ville, 2000; Comtois et collab., 2004; Desroches, 2006; Desroches et collab., 2008; Pariseau et collab., 2009; Desroches, 2010; Massé, 2010).

Les auteurs présentent ici des données qui précisent l'aire de répartition du necture tacheté (*Necturus maculosus*) et 6 espèces de poissons d'eau douce, toutes réalisées dans le sud du Québec, majoritairement en Estrie, entre 1996 et 2011 (figure 1). Le necture tacheté est un amphibien, mais il est pertinent ici de l'inclure avec les poissons puisque c'est un animal entièrement aquatique (le seul amphibien au Québec qui ne sort jamais de l'eau) et que les habitats qu'il fréquente et les méthodes pour le capturer sont les mêmes que pour les poissons. Les différentes espèces sont présentées tour à tour avec le détail des mentions qui précisent l'aire de répartition.

Méthodes

Les données présentées ici ont été récoltées dans le cadre de projets structurés, de cours collégiaux ou lors de sorties de loisir scientifique effectuées de façon bénévole. Les

engins de capture furent l'épuisette, la seine, la bourolle, le verveux, le filet maillant et la pêche à l'électricité. La plupart des mentions sont appuyées de spécimens de collection ou de photographies. Les numéros de collection sont présentés pour chaque échantillon récolté. Ces échantillons sont conservés au Musée canadien de la nature (CMNFI- #) ou dans la collection gérée par JF Desroches (JFDA- # ou JFDP- #).

Résultats et discussion

Necture tacheté – *Necturus maculosus* – mudpuppy (figure 2)

- Rivière Ulverton, à Ulverton, Estrie. 45°43'44"N; 72°14'32"O. 6 septembre 2009. Un adulte trouvé sous une roche. Rivière d'environ 20 m de largeur, profondeur maximale 40 cm, fond rocheux (80 % roches, 15 % gravier, 5 % blocs) recouvert de débris vaseux, eau claire. Observateurs: Jean-François Desroches, Isabelle Picard, Jérôme Desroches, Iris Desroches. (JFDA-1437).

Au Québec, le necture tacheté est commun dans son aire de répartition, mais limité au fleuve Saint-Laurent et à quelques rivières tributaires (Desroches et Rodrigue, 2004). L'espèce n'a jamais été rapportée dans la rivière Saint-François, un important tributaire du fleuve (S. Rouleau, AARQ, comm. pers.). La présente mention a été faite dans la rivière Ulverton, un tributaire de la rivière Saint-François. Elle constitue une extension d'aire vers l'amont d'environ 100 km, à partir de l'embouchure de la rivière Saint-François dans le fleuve. L'habitat présent à la rivière Ulverton correspond à celui d'autres observations de l'espèce

Jean-François Desroches est biologiste et technicien de la faune; il enseigne les cours d'ichtyologie et d'herpétologie en Techniques de bioécologie au Cégep de Sherbrooke.

jean-francois.desroches@cegepsherbrooke.qc.ca

Isabelle Picard est biologiste consultante, spécialisée dans divers taxons de la faune aquatique et associée de recherche au Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke.

ipicard@ca.inter.net

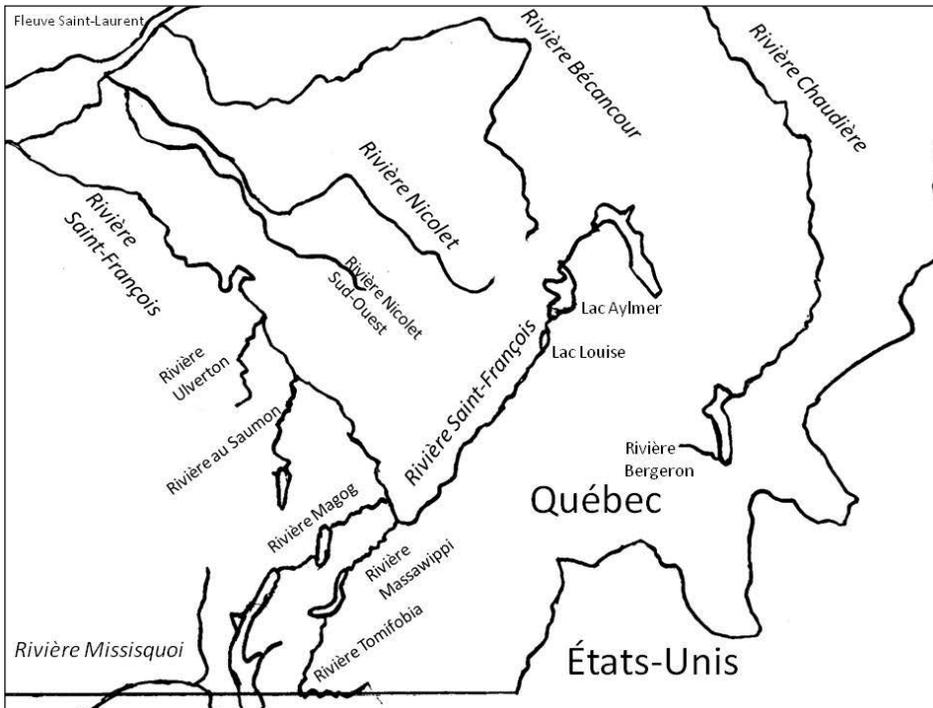


Figure 1. Territoire concerné par les mentions du présent article et localisation des principaux cours d'eau et lacs nommés dans le texte.



J.-F. Desroches

Figure 2. Necture tacheté capturé à la rivière Ulverton en 2009.

faites en Montérégie, à l'ouest de la rivière Richelieu. Le necture tacheté pourrait ainsi être plus répandu dans certaines régions que nous le croyons; seuls des inventaires dans les rivières lui convenant permettraient de le confirmer.

Méné à menton noir – *Notropis heterodon* – blackchin shiner

- Canal entre la rivière aux Pins et la rivière Bécancour, à l'ouest de Black Lake, région de Chaudière-Appalaches. 46°03'18"N; 71°28'29"O. 17 mai 2000. Un individu mesurant 4,5 cm de longueur capturé à la seine. Les autres espèces de poissons capturées en même temps furent, en ordre décroissant de nombre d'individus, le méné paille (*Notropis stramineus*), la ouitouche (*Semotilus corporalis*), le méné à nageoires rouges (*Luxilus cornutus*), le méné à museau arrondi (*Pimephales notatus*), le méné jaune (*Notemigonus*

crysoleucas) et le mulot à cornes (*Semotilus atromaculatus*). Canal à fond graveleux-vaseux d'une largeur de 10 à 15 m, profondeur variable, eau assez claire, courant presque nul, pas de végétation aquatique. Observateur: Jean-François Desroches. Identification confirmée par Huguette Massé (Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF)) et Brian Coad (Musée canadien de la nature). (CMNFI-2009-0085).

Le méné à menton noir est peu répandu au Québec et restreint au corridor du fleuve Saint-Laurent (Scott et Crossman, 1974; Bernatchez et Giroux, 2012; figure 3b). La présence de ce méné dans le secteur de Black Lake, à environ 90 km en ligne droite du fleuve et 170 km par voie d'eau (rivière Bécancour) a de quoi surprendre. Il s'agit de la seule mention dans la région et pourrait être le fruit d'une introduction par

la pêche récréative, ce méné servant parfois de poisson-appât. Des inventaires plus rigoureux dans ce secteur pourraient permettre d'appuyer ou d'infirmer cette hypothèse.

Méné à museau arrondi – *Pimephales notatus* – bluntnose minnow (figure 4)

La répartition actuellement connue de cette espèce s'arrête au sud-est, aux environs de la limite entre la Montérégie et l'Estrie (Scott et Crossman, 1974; Bernatchez et Giroux, 2012) (figure 3b). Toutefois, des mentions plus à l'est ont déjà été faites dans la rivière Magog, de même que dans la rivière Saint-François jusqu'en amont de East Angus (approximativement 45°29'16"N; 71°37'54"O: Richard, 1996). De nombreuses mentions ont été faites à l'est de ce territoire et dans d'autres bassins versants et elles sont ici présentées en synthèse, de l'ouest vers l'est, à l'intérieur de chacun des bassins versants. Pour le bassin versant de la rivière Saint-François, seules les mentions situées à l'est de East Angus (Richard, 1996) sont présentées.

Le méné à museau arrondi a été trouvé dans 4 bassins versants, soit ceux des rivières Nicolet, Bécancour, Saint-François et Chaudière.

Bassin versant de la rivière Nicolet

- Lac Trois-Lacs, à Trois-Lacs, Estrie. 45°47'30"N; 71°52'42"O. 5 septembre 1999. Cinq jeunes. Lac marécageux à végétation aquatique riche (potamots (*Potamogeton* sp.), élodées (*Elodea* sp.), cératophylles (*Ceratophyllum* sp.) et nénuphars (*Nuphar* sp.)). Observateur: Jean-François Desroches.

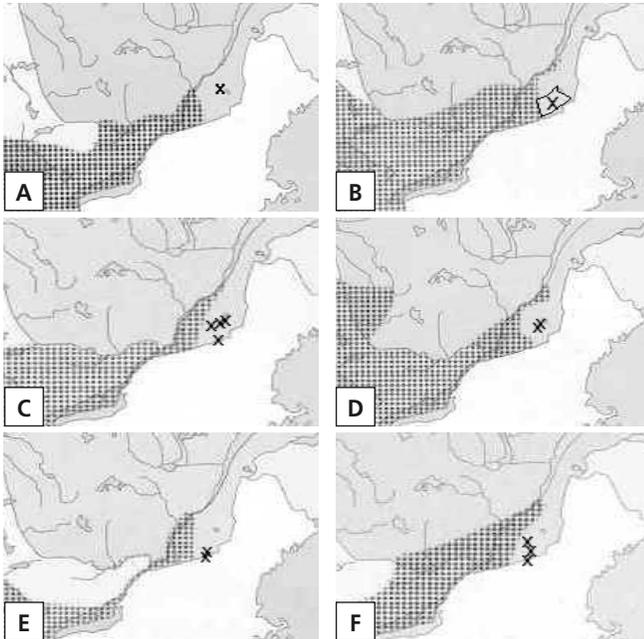


Figure 3. Répartition de 6 espèces de poissons au Québec (modifié d'après Bernatchez et Giroux, 2012) et localisation des nouvelles mentions rapportées ici (identifiées par les X): A) Méné à menton noir – *Notropis heterodon*; B) Méné à museau arrondi – *Pimephales notatus*; C) Chevalier blanc – *Moxostoma anisurum*; D) Chevalier rouge – *Moxostoma macrolepidotum*; E) Chevalier jaune – *Moxostoma valenciennesi*; F) Dard barré – *Etheostoma flabellare*.

Bassin versant de la rivière Bécancour

- Canal entre la rivière aux Pins et la rivière Bécancour, à l'ouest de Black Lake, région de Chaudière-Appalaches. 46°03'18"N; 71°28'29"O. 17 mai 2000. Quatre individus mesurant 4 à 6 cm. Canal à fond graveleux-vaseux, largeur 10 à 15 m, profondeur variable, pas de végétation aquatique, eau assez claire à demi turbide, courant presque nul. Observateur: Jean-François Desroches. (CMNFI-2009-0084).
- Lac de l'Est (émissaire ouest du lac), région de Chaudière-Appalaches. 45°56'28"N; 71°26'15"O. 25 mai 2000. Quarante-quatre individus mesurant de 3 à 7,5 cm. Ruisseau 5 à 10 m de largeur, courant moyen, eau à demi turbide, fond graveleux à vaseux, petites baies avec végétation, profondeur variable. Entouré de forêt mixte. Observateur: Jean-François Desroches. (CMNFI-2009-0086).
- Rivière Bécancour, à l'ouest de Black Lake, région de Chaudière-Appalaches. 46°01'54"N; 71°25'04"O. 25 mai 2000. Un adulte mesurant 6,8 cm. Rivière d'environ 50 m de largeur, courant moyen, eau turbide, profondeur variable. Observateur: Jean-François Desroches. (CMNFI-2009-0087).

Bassin versant de la rivière Saint-François

- Lac Louise (secteur nord du lac), Estrie. 45°44'16"N; 71°24'30"O. 1^{er} juillet 1999. 11 jeunes. Bord peu profond du lac, fond de sable et un peu rocailleux, eau assez claire. Observateur: Jean-François Desroches.

- Marais Coulombe, à Garthby (lac Aylmer), Estrie. 45°49'51"N; 71°23'46"O. 5 août 1999 (4 jeunes) et 18 mai 2000 (7 individus). Marais à fond graveleux recouvert de matière organique avec scirpes (*Scirpus* spp.), potamots, nénuphars. Bordé de forêt mixte. Observateur: Jean-François Desroches. (CMNFI-2009-0080 [18 mai 2000]).
- Rivière Maskinongé, près de son embouchure dans le lac Aylmer, Estrie. 45°46'58"N; 71°20'41"O. 18 mai 1999. Quatre individus vus. Baies de la rivière Maskinongé, vaseuses et peu profondes, encore peu de végétation (tôt en saison). Observateur: Jean-François Desroches.

Bassin versant de la rivière Chaudière

- Rivière Bergeron et son embouchure dans le lac Mégantic, municipalité de Piopolis, Estrie. 45°27'12"N; 70°52'54"O. 30 septembre 1999. Cinquante-sept jeunes au total. Petites baies vaseuses de la rivière Bergeron avec un peu de végétation, peu profondes. Également au bord d'un tributaire à l'est de la rivière Bergeron (embouchure sur lac Mégantic), fond vaseux, potamots et rubaniers flottants (*Sparganium fluctuans*). Observateurs: Jean-François Desroches et Benoît Couture. (CMNFI-2009-0077).

Les résultats démontrent que le méné à museau arrondi est bien établi dans le bassin versant de la rivière Saint-François, en amont jusqu'au lac Aylmer, ayant été observé dans plusieurs cours d'eau ou marais, parfois en grande quantité. Le nombre moindre de mentions dans les autres bassins versants reflète l'effort d'échantillonnage moins important. La mention la plus éloignée de l'aire de répartition connue est celle de la rivière Bergeron et de son embouchure dans le lac Mégantic. Elle se trouve à environ 160 km en ligne droite par rapport au fleuve. Si l'on considère les cartes de répartition actuellement disponibles (Scott et Crossman, 1974; Bernatchez et Giroux, 2012), la mention de la rivière Bergeron se situe de 110 à 120 km à l'est de la répartition. Toutefois, le méné à museau arrondi a été recensé en 1991 dans la rivière Saint-François en amont jusque vers East Angus (Richard, 1996), ce qui se situe à 50 km à l'ouest de la mention de la rivière Bergeron. Ce méné a aussi été répertorié dans la rivière Chaudière à Saint-Georges-de-Beauce, près de sa jonction avec la rivière du Loup (Martel et Richard, 1998), à environ 100 km en aval de la rivière Bergeron (par voie d'eau) ou 75 km en ligne droite.

L'absence de mentions antérieures (hormis celles des rivières Magog et Saint-François: Richard, 1996) dans la région pour cette espèce est surprenante si l'on se fie à sa vaste répartition et son abondance parfois élevée. Toutefois, comme pour la majorité des Cyprinidés, le méné à museau arrondi n'est pas recherché pour la pêche et son identification peut s'avérer difficile. La région de l'Estrie n'a pas fait l'objet de beaucoup d'inventaires ichtyologiques hormis celui de Richard (1996) et de quelques relevés visant les espèces pêchées, comparativement aux régions plus à l'ouest et au fleuve Saint-Laurent.



Figure 4. Jeunes ménés à museau arrondi.

Chevalier blanc – *Moxostoma anisurum* – silver redhorse (figure 5)

Les mentions sont présentées de l'ouest vers l'est, à l'intérieur de chacun des bassins versants, soit celui de la rivière Nicolet et celui de la rivière Saint-François. La répartition du chevalier blanc dans ces bassins versants s'arrête aux environs de Drummondville selon Bernatchez et Giroux (2012) (figure 3c), mais dans le bassin versant de la rivière Saint-François, le chevalier blanc a été recensé en amont jusqu'à East Angus (Richard, 1996).

Bassin versant de la rivière Nicolet

- Rivière Nicolet Sud-Ouest, au nord de Danville, Estrie. 45°48'39"N; 72°01'07"O. 12 août 1999. Environ 12 adultes vus. Rivière sinueuse de 20 à 25 m de largeur, profondeur variable, courant lent, fond de gravier et sable, de même que de matière organique par endroits. Observateur: Jean-François Desroches.

Bassin versant de la rivière Saint-François

- Rivière au Saumon, canton de Melbourne, Estrie. 45°37'25"N; 72°07'00"O. 12 septembre 2009. Deux jeunes capturés. Rivière à eau claire, courant moyen, fond rocheux. Observateurs: Jean-François Desroches, Isabelle Picard, Daniel Pouliot, Jérôme Desroches et Iris Desroches.
- Rivière Tomifobia, à Boynton, Estrie. 45°05'51"N; 72°05'17"O. 9 mai 1999. Environ 50 adultes vus, la plupart en eau peu

profonde. Rivière à méandres, largeur de 10 à 20 m, courant moyen, fond vaseux et secteurs rocaillieux avec gravier. Observateurs: Jean-François Desroches et Benoît Couture.

- Rivière Tomifobia, en aval du chemin Curtis, à Boynton, Estrie. 45°05'43"N; 72°05'24"O. 28 août 2008. Quatre jeunes capturés. Observateurs: Jean-François Desroches, Sandra Roux et étudiants en Techniques de bioécologie du Cégep de Sherbrooke (groupe 1206). (CMNFI-2009-0126). 27 août 2009. Un adulte avec 5 chevaliers jaunes adultes, capturés à la seine. Observateurs: Jean-François Desroches, Jannick Champagne et étudiants en Techniques de bioécologie du Cégep de Sherbrooke (groupe 1206). Photographies prises.
- Rivière Saint-François à Weedon, en Estrie. 45°41'37"N; 71°26'53"O. Fin avril 2011. Un adulte capturé. Habitat non décrit. Observateur: Jean-Philippe Lalumière. Identification par Jean-François Desroches.
- Secteur nord du lac Louise, municipalité de Weedon, Estrie. 45°44'16"N; 71°24'30"O. 1^{er} juillet 1999. Trois adultes trouvés morts. Secteur à eau tranquille, fond de sable, gravier et matière organique. Observateur: Jean-François Desroches. Photographies prises.
- Lac Aylmer, Estrie. 45°47'34"N; 71°21'44"O. 29 septembre 2000. Deux adultes capturés au filet maillant. Grand lac, profondeur de 5 à 17 m. Observateurs: Jean-François Desroches, Walter Bertacchi et Marie-Pierre Veilleux-Rancourt. Photographies prises.



Walter Bertacchi

Figure 5. Chevaliers blancs capturés au lac Aylmer en 2000.

Le Chevalier blanc semble être le chevalier le plus commun dans l'aire étudiée. On le trouve dans 2 bassins versants et il a été capturé dans 4 cours d'eau (en considérant le lac Louise et le lac Aylmer comme faisant partie de la rivière Saint-François). Des spécimens ont été capturés en amont jusqu'à 250 km du fleuve Saint-Laurent, dans le lac Aylmer. Si l'on considère l'aire de répartition présentée dans Bernatchez et Giroux (2012), le Chevalier blanc a vu son aire connue élargie d'environ 105 km à partir du fleuve Saint-Laurent dans la rivière Nicolet Sud-Ouest et jusqu'à 185 km en amont (via la voie d'eau) dans la rivière Saint-François. Toutefois, l'espèce a été recensée en 1991 dans la rivière Saint-François, en amont jusqu'à East Angus (Richard, 1996) ; ainsi la mention du lac Aylmer constitue plutôt une extension d'aire de 50 km (tableau 1).

Tableau 1. Distance approximative (en km) entre les mentions de chevalier blanc du présent article et l'aire de répartition précédemment connue.

Nom du cours d'eau ou plan d'eau	Distance (par voie d'eau) à partir du fleuve Saint-Laurent ¹ ou de la rivière Saint-François à Drummondville (km) ²	Distance (par voie d'eau) à partir de la rivière Saint-François à East Angus (km) ³
Bassin versant de la rivière Nicolet		
Rivière Nicolet Sud-Ouest	105 ¹	n/a
Bassin versant de la rivière Saint-François		
Rivière au Saumon	55 ²	Tributaire de la rivière Saint-François
Rivière Tomifobia	150 ²	Tributaire de la rivière Saint-François
Rivière Saint-François à Weedon	170 ²	35
Lac Louise (élargissement de la riv. Saint-François)	175 ²	40
Lac Aylmer (élargissement de la riv. Saint-François)	185 ²	50

1. Aucune mention dans la rivière Nicolet Sud-Ouest précédemment publiée.
2. Limite de la répartition selon la carte de répartition de Bernatchez et Giroux (2012).
3. Mention précédente la plus en amont dans la rivière Saint-François (Richard, 1996).

Chevalier rouge – *Moxostoma macrolepidotum* – shorthead redhorse

Toutes les mentions présentées ici concernent le bassin versant de la rivière Saint-François. Elles sont répertoriées d'ouest en est.

- Rivière au Saumon, canton de Melbourne, Estrie. 45°37'28"N; 72°07'14"O. 25 octobre 2007. Un jeune capturé. Observateurs: Jean-François Desroches et René Houle. Identification confirmée par Huguette Massé (MRNF). (CMNFI-2009-0121).
- Rivière au Saumon, canton de Melbourne, Estrie. 45°37'24"N; 72°06'57"O. 12 septembre 2009. Un jeune capturé. Bras mort de la rivière, eau claire, pas de courant, fond de gravier et de roches. Observateurs: Jean-François Desroches, Isabelle Picard, Daniel Pouliot, Jérôme Desroches et Iris Desroches.
- Rivière Saint-François à Weedon, en Estrie. 45°41'37"N; 71°26'53"O. Fin avril 2011. Un adulte capturé. Habitat non décrit. Observateur: Jean-Philippe Lalumière. Identification par Jean-François Desroches.
- Secteur nord du lac Aylmer (nommé « lac Noir »), Estrie. 45°53'36"N ; 71°21'28"O. 4 octobre 2000. Un adulte capturé au filet maillant. Observateurs: Jean-François Desroches, Walter Bertacchi et Pierre-Yves Collin. Photographies prises.

Le chevalier rouge a une répartition similaire à celle du chevalier blanc, mais n'a pas été capturé dans les rivières Nicolet et Tomifobia. Compte tenu de l'effort de capture modeste investi envers les chevaliers, on ne devrait pas considérer les cartes de répartition fiables avant d'avoir effectué des inventaires supplémentaires et adéquats. D'ailleurs, en 1991, un inventaire ichtyologique mené par le ministère de l'Environnement et de la Faune a démontré que ce chevalier est bien réparti dans la rivière Saint-François (Richard, 1996).

Le chevalier rouge a été capturé dans seulement 2 cours d'eau, en considérant le lac Aylmer comme faisant partie de la rivière Saint-François. La répartition actuellement connue de cette espèce dans la rivière Saint-François se limite en amont aux environs de Drummondville selon la carte de répartition présentée dans Bernatchez et Giroux (2012) (figure 3d). Toutefois, il existe des mentions de chevalier rouge jusque vers East Angus dans la rivière Saint-François (Richard, 1996). Les nouvelles mentions présentées ici se trouvent environ à 50 km (rivière au Saumon) et à 190 km (lac Aylmer) du fleuve par voie d'eau via la rivière Saint-François. Toutefois, en tenant compte des mentions de Richard (1996) dans la rivière Saint-François, ces nouvelles mentions constituent des extensions d'aire moindres, soit respectivement 10 km (Weedon) et 40 km (« lac Noir ») en amont.

Chevalier jaune – *Moxostoma valenciennesi* – greater redhorse (figure 6)

Le Chevalier jaune n'a pu être recensé que dans 2 rivières dans le bassin versant de la rivière Saint-François, soit les rivières Massawippi et Tomifobia, respectivement émissaire et tributaire du lac Massawippi (figure 3e). Des mentions précédentes ont déjà été faites dans la rivière Saint-François plus en aval (Richard, 1996).

- Rivière Massawippi, à North Hatley. 45°17'24"N; 71°57'06"O. 24 septembre 1999. Un jeune mesurant 43 mm. Rivière ayant une largeur de 20 à 30 m, eau claire au 2/3, courant moyen à fort, niveau d'eau élevé causé par les pluies. Observateurs: Jean-François Desroches et Etienne Lord. Identification confirmée par Alain Branchaud (Environnement Canada). (CMNFI-2009-0076).



Sandra Roux

Figure 6. Chevalier jaune capturé à la rivière Tomifobia en 2011.

- Rivière Tomifobia, en aval du chemin Curtis, à Boynton. 45°05'43"N; 72°05'24"O. 27 août 2009. Cinq adultes capturés à la seine, accompagnés d'un chevalier blanc adulte. Rivière sinueuse. Observateurs: Jean-François Desroches, Jannick Champagne et étudiants en Techniques de bioécologie du Cégep de Sherbrooke (groupe 1206). (2 spécimens: CMNFI-2009-0139). 24 août 2011. Un adulte capturé à la seine. Observateurs: Jean-François Desroches, Sandra Roux et étudiants en Techniques de bioécologie du Cégep de Sherbrooke (groupe 1206). Photographies prises.

Les données actuellement disponibles pour l'aire étudiée laissent présager que le chevalier jaune y est plus rare que le chevalier blanc et le chevalier rouge. L'aire de répartition actuellement connue dans le bassin versant de la rivière

Saint-François se limite en amont aux environs de Drummondville selon la carte de répartition dans Bernatchez et Giroux (2012) (figure 3e). Toutefois, le chevalier jaune a été recensé dans la rivière Saint-François en 1991, à Richmond et à Windsor (Richard, 1996). Les nouvelles mentions présentées ici se trouvent environ à 115 km (rivière Massawippi) et 150 km (rivière Tomifobia) de l'aire de répartition proposée par Bernatchez et Giroux (2012) et respectivement 50 km et 80 km en amont des mentions précédentes de la rivière Saint-François (Richard, 1996).

Le chevalier jaune est présent ailleurs en aval dans la rivière Saint-François (Richard, 1996), mais pourrait être absent en amont contrairement aux 2 autres espèces de chevaliers. Au Québec, le chevalier jaune est moins commun que les chevaliers blanc et rouge, mais ne figure pas sur la liste des espèces à statut précaire (MRNF, 2012).

Dard barré – *Etheostoma flabellare* – fantail darter (figure 7)

Le dard barré a été recensé dans le bassin versant de la rivière Missisquoi, à l'ouest, de même que dans celui de la rivière Saint-François. Les mentions sont ici présentées d'ouest en est.

Bassin versant de la rivière Missisquoi

- Rivière Missisquoi, à Highwater, Estrie. 45°01'47"N ; 72°25'31"O. 19 mai 1997. Un adulte capturé. Bras mort de la rivière Missisquoi. Observateur : Jean-François Desroches. (CMNFI-2009-0036).

Bassin versant de la rivière Saint-François

- Rivière Ulverton, canton de Melbourne, Estrie. 45°37'12"N ; 72°13'52"O. 2 juin 1999. Un adulte trouvé mort. Rivière avec barrage de castor (*Castor canadensis*). Secteur rocheux bordé d'arbustes, courant faible à moyen. Observateur : Jean-François Desroches. (CMNFI-2009-0043).
- Rivière au Saumon, canton de Melbourne, Estrie. Entre 45°37'24"N ; 72°07'02"O et 45°35'26"N ; 72°08'16"O. 8 juillet 2000. Cinq individus capturés. Rivière d'environ 30 m de largeur, niveau d'eau bas, eau claire, courant moyen, fond graveleux-rocheux. Observateurs : Jean-François Desroches et Geoffrey Hall. (CMNFI-2009-0095). L'espèce a été revue dans ce secteur de la rivière au Saumon en 2006, 2007 et 2009.
- Rivière au Saumon, secteur de la jonction avec le ruisseau Gulf, canton de Melbourne, Estrie. 45°31'49"N ; 72°09'47"O. 20 juin 2000. Quatre dards vus de même que des œufs collés sous une roche. Rivière 10 à 30 m large, eau claire, courant



Figure 7. Dard barré.

J.-F. Desroches

moyen à faible, fond graveleux-rocheux et secteurs vaseux. Observateur : Jean-François Desroches. (CMNFI-2009-0091). Les œufs ont été photographiés.

- Rivière au Saumon, en amont de la jonction avec le ruisseau Gulf, canton de Melbourne, Estrie. 45°31'22"N ; 72°09'12"O. 3 août 2000. Rivière de 30 m de largeur, eau claire, courant faible à moyen, fond rocheux. Observateur : Jean-François Desroches.
- Ruisseau Ély, municipalité de Brompton Gore, Estrie. 45°27'18"N ; 72°10'11"O. 11 août 2000. Petite rivière de 10 m de largeur, eau claire, courant moyen, quelques cascades, fond rocheux. Observateur : Jean-François Desroches.

La répartition actuellement connue du dard barré s'arrête environ à 65 km à l'ouest de la rivière Missisquoi et vers le nord aux environs de Drummondville et de l'autoroute 20 (Scott et Crossman, 1974 ; Bernatchez et Giroux, 2012) (figure 3f). Dans le bassin versant de la rivière Saint-François, les résultats présentés ici indiquent que le dard barré semble limité à la rivière au Saumon, en amont jusqu'aux ruisseaux tributaires du lac Brompton (ruisseau Ély, en l'occurrence) de même qu'à la rivière Ulverton plus au nord (en aval). Par voie d'eau, les présentes mentions se trouvent actuellement aux distances suivantes en amont de l'aire anciennement connue (vers Drummondville) : 75 km (rivière Ulverton et secteur aval de la rivière au Saumon), 88 à 90 km (rivière au Saumon en amont) et 100 km (ruisseau Ély via le lac Brompton). Ces rivières sont sinueuses ce qui augmente la distance par voie d'eau.

Conclusion

Les mentions présentées dans le présent article font état d'extensions de l'aire de répartition connue pour le necture tacheté et 6 espèces de poissons. Ces extensions d'aire atteignent jusqu'à 190 km par voie d'eau et 160 km à vol d'oiseau, en se

basant sur les cartes les plus récentes actuellement disponibles (Bernatchez et Giroux, 2012). À l'exception du méné à menton noir qui peut avoir été introduit, toutes les espèces concernées se trouvent dans leur aire de répartition naturelle et s'y sont répandues d'elles-mêmes.

Il est intéressant qu'autant d'espèces et de mentions aient été faites là où auparavant ces espèces étaient considérées absentes. Cela prouve que même dans le sud du Québec il reste beaucoup à faire quant à l'acquisition de connaissances sur la répartition et l'abondance des espèces aquatiques. Contrairement à d'autres domaines tels l'ornithologie ou l'herpétologie, l'ichtyologie ne bénéficie pas de la contribution significative d'amateurs. En effet, l'étude des poissons requiert du matériel souvent coûteux et encombrant, nécessitant des permis spéciaux pour leur utilisation. De plus, les poissons ne suscitent pas l'intérêt du public hormis ceux que l'on pêche et l'identification de plusieurs espèces (p. ex. : Cyprinidés, Catostomidés) est difficile. Les identifications erronées sont monnaie courante, même parmi les professionnels, et l'absence de spécimens de référence ou de photographies rend impossible toute vérification ultérieure.

Il est à souhaiter que, dans le futur, de nombreuses recherches sur le terrain et des inventaires ichthyologiques soient effectués dans les différentes régions du Québec, notamment celles sous-inventoriées, afin d'obtenir une image plus juste de la répartition et de l'abondance relative des différentes espèces de poissons. La participation des organismes et des professionnels compétents de même que la collaboration entre eux devraient être fortement encouragées. ◀

Références

- BERNATCHEZ, L. et M. GIROUX, 2012. Les poissons d'eau douce du Québec et leur répartition dans l'est du Canada, 3^e édition. Éditions Broquet, Saint-Constant, 348 p.
- COMTOIS, A., F. CHAPLEAU, C.B. RENAUD, H. FOURNIER, B. CAMPBELL et R. PARISEAU, 2004. Inventaire printanier d'une frayère multispécifique : l'ichtyofaune des rapides de la rivière Gatineau, Québec. *Canadian Field-Naturalist*, 118 : 521-529.
- DESROCHES, J.-F., 2006. Extension de l'aire de distribution de l'ombre de vase (*Umbra limi*) dans le nord-est du Québec. *Canadian Field-Naturalist*, 120 : 238-239.
- DESROCHES, J.F., 2010. Northeastern range extension for the northern redbelly dace (*Phoxinus eos*) and the golden shiner (*Notemigonus crysoleucas*) (fishes: Cyprinidae) in Québec. *Canadian Field-Naturalist*, 124 : 268-270.
- DESROCHES, J.-F. et D. RODRIGUE, 2004. Amphibiens et reptiles du Québec et des Maritimes. Éditions Michel Quintin, Waterloo, 288 p.
- DESROCHES, J.-F., D. POULIOT, I. PICARD et R. LAPARÉ, 2008. Nouvelles mentions pour six espèces de poissons d'eau douce rares au Québec. *Le Naturaliste canadien*, 132 (2) : 62-66.
- LA VIOLETTE, N., D. FOURNIER, P. DUMONT et Y. MAILHOT, 2003. Caractérisation des communautés de poissons et développement d'un indice d'intégrité biotique pour le fleuve Saint-Laurent, 1995-1997. Société de la faune et des parcs du Québec, Direction de la recherche sur la faune, Québec, 194 p. + 15 annexes.
- MARTEL, N. et Y. RICHARD, 1998. Le bassin de la rivière Chaudière : les communautés ichthyologiques et l'intégrité biotique du milieu. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction des écosystèmes aquatiques, Québec, 34 p. + 7 annexes.
- MASSÉ, H., 2010. Note taxonomique : présence confirmée de deux nouvelles espèces de poissons d'eau douce dans le sud du Québec et redécouverte d'une espèce après plus de trente ans. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Unité de gestion des ressources naturelles et de la faune de Montréal-Montérégie, Longueuil, 2 p.
- MCALLISTER, D.E. et B.W. COAD, 1974. Poissons de la région de la capitale du Canada. Musée national des sciences naturelles, Ottawa, 200 p.
- MONGEAU, J.-R., 1979a. Dossiers des poissons du bassin versant de la baie Missisquoi et de la rivière Richelieu, 1954 à 1977. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Montréal, 251 p.
- MONGEAU, J.-R., 1979b. Les poissons du bassin de drainage de la rivière Yamaska, 1963 à 1975. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Montréal, 179 p. + 4 annexes.
- MONGEAU, J.-R., A. COURTEMANCHE, G. MASSÉ et B. VINCENT, 1974. Cartes de répartition géographique des espèces de poissons au sud du Québec, d'après les inventaires ichthyologiques effectués de 1963 à 1972. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Montréal, 92 p.
- MONGEAU, J.-R., J. LECLERC et J. BRISEBOIS, 1979. Les poissons du bassin de drainage de la rivière Châteauguay, leur milieu naturel, leur répartition géographique et leur abondance relative. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Montréal, 105 p.
- MARNF, 2012. Liste des espèces de la faune désignées menacées ou vulnérables. Disponible en ligne à : www.mrnf.gouv.qc.ca. [Visité le 12-01-15].
- PARISEAU, R., H. FOURNIER, J.-P. HARNOIS et G. MICHON, 2009. Recherche de feuille-roche gris (*Percina copelandi*) et de méné d'herbe (*Notropis bifrenatus*) dans la rivière des Outaouais entre Carillon et Rapides-des-Joachims. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'expertise Faune-Forêts de l'Outaouais, Gatineau, 20 p.
- RENAUD, C.B. et N. DE VILLE, 2000. Three records of the chestnut lamprey, *Ichthyomyzon castaneus*, new to Québec. *Canadian Field-Naturalist*, 114 : 333-335.
- RICHARD, Y., 1996. Le bassin versant de la rivière Saint-François : les communautés ichthyologiques et l'intégrité biotique du milieu. Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec, Québec, 70 p. + 10 annexes.
- SCOTT, W.B. et E.J. CROSSMAN, 1974. Poissons d'eau douce du Canada. Bulletin 184, Office des recherches sur les pêcheries du Canada, Ottawa, 1 026 p.

Marc-André Touzin, LL.B.

Notaire et conseiller juridique



2059, de la Canardière
Bureau 4, Québec, Qc
G1J 2E7

Fax : (418) 661-2819

Tél. : (418) 661-7919